



SOURCE:

DIAGNOS INC.

SYMBOLE CDNX (The Canadian Venture Exchange):

DGN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIVULGATION IMMEDIATE

DATE:

4 octobre, 2001

## **MISE À JOUR - LICENCE DE MENTOR ON CALL**

MONTREAL, QUEBEC – Diagnos Inc. (“**Diagnos**” ou la “**Société**”) dénonce l’attitude de Mentor On Call, Inc. relativement à l’application du contrat de licence qu’ils ont convenu le 6 mars 2001.

Aux termes de ce contrat la Société doit payer à Mentor On Call, Inc. (“Mentor”) des royalties sur les ventes d’applications faites sur la plate-forme d’apprentissage en ligne Mentor On Call. Selon ce contrat, dans les 30 jours de la fin de chaque trimestre suivant la date à laquelle des ventes commerciales par la Société sont entamées, les vérificateurs comptables de Société doivent faire rapport des ventes et la Société doit acquitter les royalties.

La Société n’a pas effectué de ventes commerciales à ce jour, ayant poursuivi le développement du logiciel tel que le contrat lui permettait. Donc, aux termes du contrat il n’y avait pas d’obligation de payer des royalties et de fournir des rapports trimestriels.

Par ailleurs, dans le but d’accommoder Mentor, la Société lui a fourni un rapport, même si la Société n’est pas encore tenue de le faire. Malgré cela Mentor a indiqué par correspondance qu’elle considérait unilatéralement la licence terminée. C’est avec étonnement que la Société a reçu cette correspondance, jugeant celle-ci sans fondement factuel ou juridique. Le 24 août dernier, la Société a mis en demeure Mentor, par la voie de ses procureurs, de respecter les termes du contrat de licence qui continue en vigueur.

La Société considère qu’elle a respecté le contrat et mettra de l’avant les efforts nécessaires pour protéger les droits lui résultant de ce contrat et exercera vigoureusement tous les recours qui lui sont disponibles pour faire respecter ses droits, y compris, si nécessaire, des procédures juridiques contre Mentor et ses dirigeants responsables.

Ce communiqué de presse est émis à la demande de la *Canadian Venture Exchange*

Le *Canadian Venture Exchange* n'a pas vérifié et n'acceptera pas la responsabilité de la vérification des compétences relatives aux présentes et sa véracité.

*Ce communiqué de presse contient des éléments prospectifs, lesquels représentent les attentes de la société en rapport avec ces éléments. Ces éléments prospectifs impliquent des risques et des incertitudes. La situation actuelle peut différer de toutes projections présentées aux présentes. Aux fins d'évaluer les risques et incertitudes que pourraient représenter ces éléments prospectifs, l'investisseur devrait obtenir des informations additionnelles en consultant les états financiers de la société, tant trimestriels qu'annuels. Avertissement : Le lecteur ne doit baser son interprétation sur ces éléments prospectifs. La société se décharge de toute obligation quant à la mise à jour de ces informations prospectives.*

INFORMATION: Christian Dufour  
Vice-Président, Finance  
(514) 906-2603  
"mailto:christian.dufour@diagnos.ca"

François Morin  
Morin des Roberts  
(514) 289-8688